



**Compostelle en Rhône-Alpes**  
**Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques**  
**Enregistrée sous le N°W691057942**  
Siège social : Maison des Associations  
*MJC du Vieux Lyon 5 Place Saint-Jean, 69005 Lyon*  
*[www.compostelleenrhonealpes.fr](http://www.compostelleenrhonealpes.fr)*

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU**  
**SAMEDI 5 AVRIL 2025**

**Salle des fêtes de PORT**  
**(grand parking sur place, accessible camping-car)**

- 8 h 15 Accueil des adhérents
- 8 h 45 Ouverture par le Président et accueils des invités
- 9 h 05 Présentation de la délégation de l'Ain
- 9 h 15 Approbation PV
- 9 h 25 Rapport moral du Président
- 9 h 40 Paroles et vote
- 9 h 50 Vérificateurs – Contrôle des comptes
- 9 h 55 Rapport financier
- 10 h 10 Cotisations
- 10 h 15 Vote rapport financier
- 10 h 20 Présentations des délégations
- 10 h 55 Présentations des commissions
- 11 h 35 Questions
- 11 h 45 Présentation des candidatures au Conseil d'Administration
- 12 h 00 Élection des membres du Conseil d'Administration
- 12 h 30 Chant Ultraia Fin de l'Assemblée Générale
- 12 h 35 Réunion du Conseil d'Administration pour l'élection des membres du nouveau Bureau
- 13 h 15 Annonce du nouveau Bureau
- 13 h 30 Repas

**Rappels :**

- Ne peuvent être traitées, lors des Assemblées générales, que les questions inscrites à leur ordre du jour.

- Pour participer aux votes, vous devez être à jour de votre cotisation 2025. Il est encore temps, vous pouvez utiliser le bulletin ci-joint. Merci de retourner avant le 25 mars.

**Les documents préalables à l'AG :**

Rapport financier, rapport des commissaires aux comptes, présentation des nouveaux administrateurs, sont consultables à partir du 15 mars 2025 sur le site à l'adresse suivante :

<https://compostelleenrhonealpes.fr/informations-vote-assemblée/>

Les personnes qui désirent **un hébergement sur place** la veille au soir 4 avril et/ou le soir de l'AG le 5 avril peuvent prendre contact avec leur Délégué départemental qui dispose des informations.

**Règlement général sur la protection des données (RGPD)**

L'ARA est seule destinataire des données personnelles (nom et coordonnées) qu'elle s'engage à ne pas diffuser et qu'elle conservera cinq ans après leur recueil. Les personnes signataires peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, ou de limitation de traitement des données les concernant. Ces droits peuvent être exercés auprès du Président de l'ARA à l'adresse suivante : [president.amis.st.jacques@gmail.com](mailto:president.amis.st.jacques@gmail.com)

## BULLETIN DE PARTICIPATION

Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2025

**à détacher et à retourner impérativement avant le 21 mars 2025**

M., Mme, Mlle .....

Participera/participeront au repas : **OUI / NON** (entourez votre réponse)

Si oui, réglez votre participation au repas : 29 € x (...) = ..... €

Par chèque libellé à l'ordre de : ARA des Amis de Saint-Jacques joint au présent bulletin  
à retourner à :

**ARA des Amis de Saint-Jacques**

**Gilles MEYNARDI 1, passage Honoré d'Urfé 73000 CHAMBERY**

*Si vous ne pouvez pas être présent, faites-vous représenter en renvoyant le  
**POUVOIR** ci-dessous :*

*La gestion des inscriptions, des repas, des pouvoirs représentant un volume de travail important, il  
vous est demandé de vous inscrire le plus tôt possible, merci !*

### POUVOIR

**Pouvoir de représentation à l'Assemblée Générale Ordinaire  
de l'Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques du 5 avril 2025**

Je soussigné M., Mme, Mlle .....

Adresse.....

Membre de l'Association, à jour de ma cotisation, donne pouvoir de me représenter  
à l'Assemblée Générale Ordinaire à :

M., Mme, Mlle.....

Également membre de l'association.

Le présent pouvoir les autorise à assister en mon nom aux réunions, à prendre part à  
toutes les discussions, à prendre connaissance de tous les documents et à émettre  
tous votes en mes lieu et place sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à ..... Le ... / ... / 2025

Signature précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* »

*Attention, chaque membre n'ayant droit qu'à cinq pouvoirs, donnez le vôtre à une personne venant  
à l'Assemblée et non au Président.*

*Les pouvoirs sans indication de la personne représentante ne sont pas pris en compte*

A retourner à :

**ARA des Amis de Saint-Jacques**

**Gilles MEYNARDI 1, passage Honoré d'Urfé 73000 CHAMBERY**

## *Accès à la Salle des fêtes de PORT*

Par autoroute A40 :

Prendre la sortie St Martin du Fresne, puis D1084 direction Nantua, la salle se situe sur la gauche tout de suite à l'entrée de Port



Ou en scannant le QR code pour avoir l'itinéraire



**Association Rhône-Alpes des Amis de Saint Jacques**

www.compostelleenrhonealpes.fr

**Bulletin d'adhésion ou de cotisation 2025**

M.     Mme     Melle     M & Mme     Mmes     MM

Nom.....&.....

Prénom.....&.....

Adresse .....

.....

.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone 1.....

Téléphone 2.....

Courriel 1.....

Courriel 2.....

Je règle ma cotisation :

Individuel .....27 €

Couple (2 personnes, même adresse) .....35 €

Étudiant ou Demandeur d'emploi (justificatif) .....10 €

Enfant de moins de 16 ans dont les parents  
ne sont pas adhérents .....5 €

Accueil jacquaire .....27 €

Bienfaiteur .....xxx.€

J'autorise l'Association à indiquer mes coordonnées dans ses documents à usage interne

Date :.....

Signature

**À retourner, accompagné du chèque correspondant**

**Libellé à l'ordre de ARA des Amis de Saint-Jacques, au secrétaire de votre délégation**  
ou à :

Gilles MEYNARDI 1 passage Honoré d'Urfé

73000 CHAMBERY

Mail : [arafichiers@gmail.com](mailto:arafichiers@gmail.com)

Vous pouvez aussi payer par **carte bancaire** en cliquant sur le lien suivant :

<https://portail.compostelleenrhonealpes.fr/connexion-adherent-paiement/>

*La cotisation couvre une année calendaire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre*